



## LE SYNDICAT MIXTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES RIVIERES

Délib. CS-  
**N° 15/2024**  
Page 1/3

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE à la salle Aude dans les locaux du SMMAR à Carcassonne, sous la Présidence de Monsieur Eric MÉNASSI Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 17

Date de convocation du Comité : 13 mars 2024

TITULAIRES PRESENTS :			
<b>Mesdames</b>	VIEU Brigitte	SIAH Fresquel	
	RIVIERE Marilyse	SBV Orbieu Jourres	
<b>Messieurs</b>	DEMANGEOT François	SMAH Fresquel	
	JAMMES Michel	SIAH Berre et Rieu	
	AZAIS DE VERGERON Gilles	SMAH Fresquel	
	MÉNASSI Eric	SM Aude Centre	
	POLARD Pierre	SM Delta de l'Aude	
	ARAGOU Christian	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	GUICHOU Jean Régis	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	HERNANDEZ André	SBV Orbieu Jourres	
	DEDIES Daniel	Conseil Départemental 11	
	MAGRO Christian	SM Aude Centre	
	BARTHES Jean Pierre	SM Aude Centre	
	RESPLANDY Patrick	SM Aude Centre	
TITULAIRES REPRESENTES :			
	Pierre BARDIES (SMAH HVA)	représenté par	FERNANDEZ David
	BELART Xavier (SMDA)	représenté par	LACOMBE Gérard
	VERGE Jean Luc (SMAH Fresquel)	représenté par	DIMON Jacques

M. David FERNANDEZ a été nommé secrétaire de séance.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Après l'approbation du Compte de Gestion 2023, le Président demande que soit procédé à l'élection d'un rapporteur du Compte Administratif 2023 : Monsieur François DEMANGEOT, Vice-Président du SMMAR est élu par le Comité Syndical.

Monsieur Eric MENASSI, Président du SMMAR, quitte momentanément la séance pour la présentation du Compte Administratif 2023.

M. François DEMANGEOT soumet à l'assemblée le rapport relatif au Compte Administratif 2023 qui fait apparaître :

➤ **En section de Fonctionnement :**

Fonctionnement	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
Opérations réelles	2 992 853.62 €	3 045 811.30 €
Opérations d'ordres	128 610.96 €	39 583.79 €
<b>Section Fonctionnement : Total Exercice N</b>	<b>3 121 464.58 €</b>	<b>3 085 395.09 €</b>
<b>Soit un Déficit de FONCT. 2023</b>	<b>- 36 069.49 €</b>	
<b>Report de l'Excédent de fonctionnement de l'exercice antérieur</b>	<b>0 €</b>	<b>+ 229 412.49 €</b>
<b>TOTAL de Fonctionnement cumulé</b>	<b>3 121 464.58 €</b>	<b>3 314807.58 €</b>
<b>Solde de Fonctionnement Cumulé</b>	<b>+ 193 343.00 €</b>	

## ➔ En section d'Investissement :

Investissement	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
Opérations réelles	311 873.87 €	239 574.89 €
Opérations d'ordres	39 583.79 €	128 610.96 €
<b>Section d'investissement : Total Exercice N</b>	<b>351 457.66 €</b>	<b>368 185.85 €</b>
<b>Soit un Excédent d'INVT. 2023</b>	<b>+ 16 728.19 €</b>	
<b>Report de l'Excédent d'investissement de l'exercice antérieur</b>	<b>0 €</b>	<b>84 344.57 €</b>
<b>TOTAL d'Investissement cumulé</b>	<b>351 457.66 €</b>	<b>452 530.42 €</b>
<b>Solde d'Investissement Cumulé</b>	<b>+ 101 072.76 €</b>	

**RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2023 :****+ 294 415.76 €**

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 16

Pour : Contre : Abstention :

16 voix 0 voix 0 voix

Le Comité Syndical, à l'unanimité des voix :

**APPROUVE** le Compte Administratif 2023 dressé, tel que présenté par le vice-Président ;**APPROUVE** le résultat excédentaire du Compte Administratif 2023 de + 294 415.76 €**PRECISE** que le Compte Administratif 2023 n'appelle ni observation, ni réserve,**AUTORISE** le Président à signer le Compte Administratif 2023.*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.**Pour extrait conforme.*Eric MÉNASSI  
Président du SMMAR

Le Président,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)